

Objet :

Référence :
2025 / 2 / 12

SOLLICITATION
D'UNE SUBVENTION
AU TITRE DE LA
DOTATION
D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES
RURAUX (DETR) 2025

RENOVATION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC
(rue du Général
Leclerc,
rue du Cimetière,
rue de Willems,
rue de Tressin,
rue du Tuquet,
rue du Beau Bouquet,
rue de la Chapelle,
rue à Pois)

DATE DE CONVOCATION
26 Mars 2025

DATE D'AFFICHAGE
26 Mars 2025

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23

NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 21

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :

EXTRAIT DU DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de **CHERENG**

L'an deux mil Vingt Cinq, le Deux Avril à 18 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de la Commune de **CHERENG** s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présent(e)s : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DYRDA Aurélie, DUBOIS Laurent, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent(e)s excusé(e)s :

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric
Mme MELI Odette donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène

Absent :

A été nommé secrétaire : M. DUBOIS Laurent

Engagée dans une démarche de sobriété énergétique, la commune de Chéreng a décidé d'agir sur son parc d'éclairage public

Aussi, dans la continuité de son programme, elle souhaite poursuivre ces travaux et procéder à la rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes :

- Rue du Général Leclerc (24 points lumineux)
- Rue du Cimetière (11 points lumineux)
- Rue de Willems (8 points lumineux)
- Rue de Tressin (8 points lumineux)
- Rue du Tuquet (6 points lumineux)
- Rue du Beau Bouquet (5 points lumineux)
- Rue de la Chapelle (15 points lumineux)
- Rue à Pois (2 points lumineux)

Soit 79 points lumineux.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 58 460,00 euros HT.

Compte tenu que ces travaux de rénovation de l'éclairage public sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 40 % par l'intermédiaire de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025,

Après avoir entendu l'exposé, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes : rue du Général Leclerc, rue du Cimetière, rue de Willems, rue de Tressin, rue du Tuquet, rue du Beau Bouquet, rue de la Chapelle, rue à Pois ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la subvention DETR 2025 à hauteur de 40 % pour ce projet ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y afférant.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Pascal ZOUTE

